



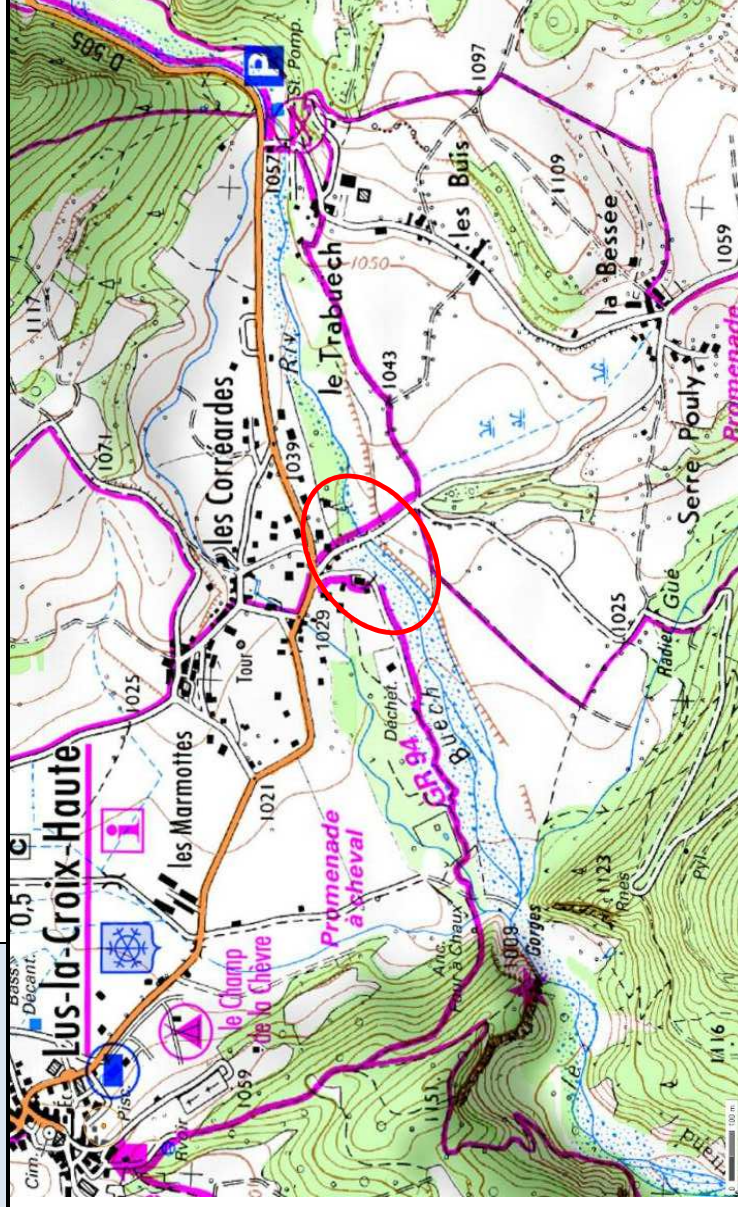
Plan de Gestion des alluvions du Buëch et de ses affluents

Fiches action n°01 : confortement du seuil des Corrèardes

Généralités

Cours d'eau : Grand Buëch
Secteur : Lus la Croix Haute - les Corrèardes
Localisation : PK 69,7
Commune : Lus la Croix Haute

Priorité : 2



Problématique et objectif

Le seuil des Corrèardes assure la stabilité du profil en long du Buëch et notamment la stabilité du pont. La hauteur totale de chute est d'environ 4 m. Sa partie amont est constituée d'un coursier en enrochements bétonnés d'une pente moyenne de 8 %. Il se termine en aval par une chute de 2 m, conséquence de l'incision résultant des extractions passées. Cette incision affecte la stabilité d'ensemble des ouvrages. Un effondrement affecterait directement le pont et les ouvrages en berge et en amont. Par ailleurs, la chute représente un obstacle à la montaison piscicole. Elle doit être aménagée en conséquence en tenant compte de l'espèce repère la **truite fario**.



vue aval du seuil et pont



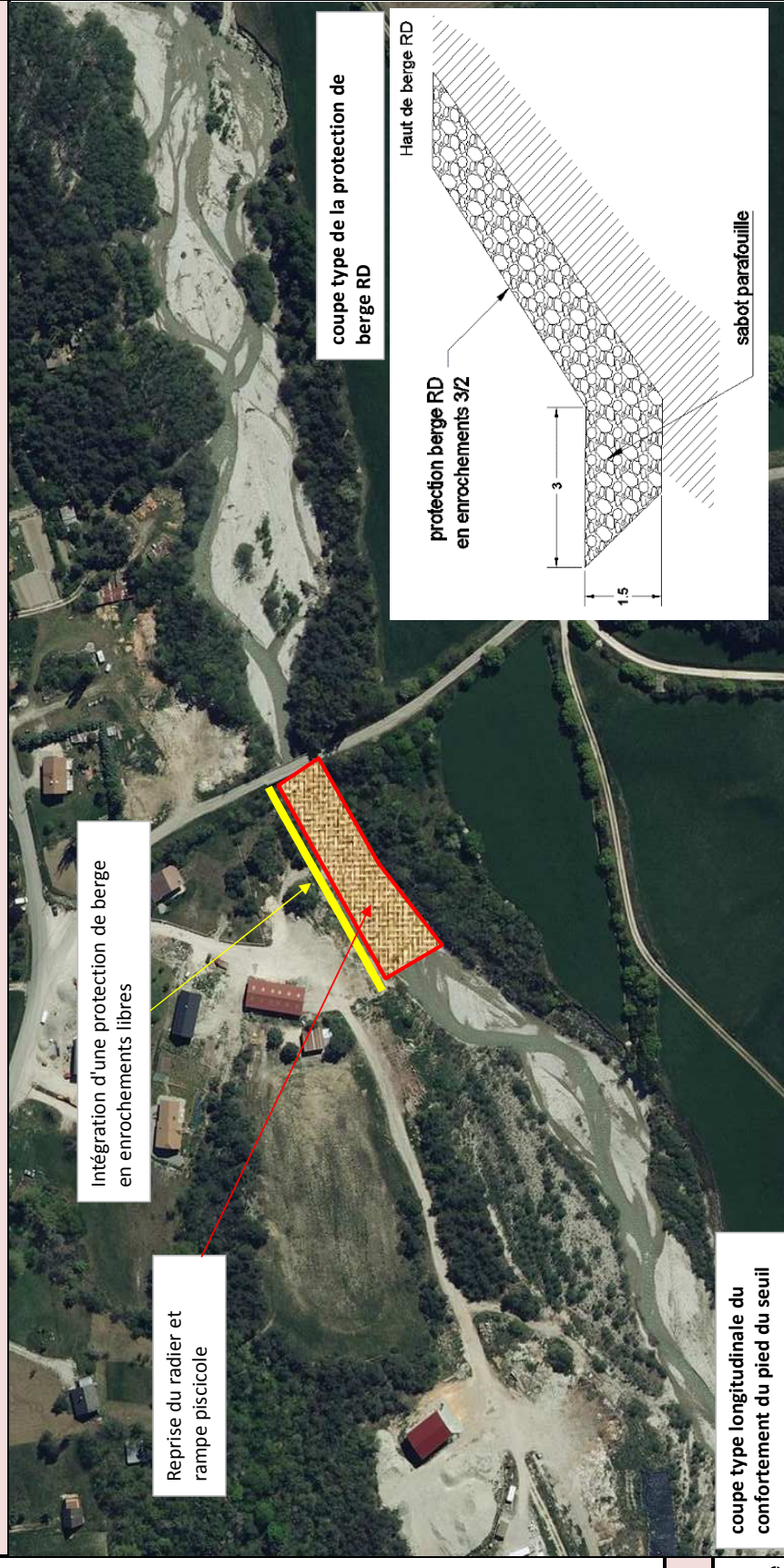
vue depuis l'amont du pont

Descriptif de l'opération

La partie amont du seuil est en bon état. Pour garantir la tenue d'ensemble de l'ouvrage nous proposons :

- **Confortement du seuil** avec intégration d'un franchissement piscicole : rampe en enrochement à 8 % de pente dans l'alignement du radier existant. La rampe présentera une échancrure en partie centrale facilitant la concentration des écoulements notamment en basses eaux. Une fosse de repos sera réalisée en partie médiane du coursier. La longueur de l'ouvrage s'établit à environ 58 m. Le radier du seuil actuel pourra être repris en augmentant sa rugosité pour améliorer le franchissement piscicole (piquetage entre les éléments maçonnés).
- **Protection des berges** sur le secteur concerné (protection de la décharge en rive droite) : parement en enrochements libres à 3/2 de pente et sabot parafouille. Le linéaire concerné s'établit à environ 75 m. La hauteur du parement est variable selon la hauteur de berge (2 m en moyen et jusqu'à 5m).

Plan des travaux et coupes types



coupe type longitudinale du confortement du pied du seuil

Etudes et analyses à prévoir :

- Définition des travaux au stade AVP et PRO,
- Dossiers réglementaires (Autorisation loi sur l'eau, étude d'impact),
- Etude géotechnique

Propriétaire ouvrage :
Commune
MOA probable :
Commune

Aides financières probables : Agence de l'eau, (Région)


CAS n°1 Coût estimatif dans le cas d'un aménagement visant la montaison et la dévalaison piscicole :

dossiers réglementaires : 20 000 € HT
 MOE : 30 000 € HT
 reprise du radier : 40 000 € HT - P1
 franchissement piscicole : 160 000 € HT - P1
 reprise des berges : 100 000 € HT - P2

CAS n°2

Coût estimatif dans le cas d'un aménagement visant la dévalaison piscicole seule :

dossiers réglementaires : 20 000 € HT
 MOE : 15 000 € HT
 aménagement du pied du seuil : 90 000 € HT - P1
 reprise des berges : 100 000 € HT - P2

		Plan de Gestion des alluvions du Buëch et de ses affluents Fiches action n°01 : confortement du seuil des Corréardes	
Généralités			
Cours d'eau :	Grand Buëch		
Secteur :	Lus la Croix Haute - les Corréardes		
Localisation :	PK 69.7		
Commune :	Lus la Croix Haute		
Priorité :	2		
Contraintes d'interventions			
<p>La dérivation des eaux sera nécessaire pour permettre un travail hors d'eau. Un travail par demi largeur sera possible, cela nécessitera le busage de la partie amont directement sous le pont.</p> <p>Deux pêches de sauvetage devront être réalisées (l'une en début d'opération, l'autre lors du basculement du système de dérivation) le secteur fait parti des zones où la renouée du Japon a été identifiée. Des mesures devront être prises afin d'éviter sa prolifération en aval du bassin versant</p>			
Les accès			
L'accès sera possible depuis la rive droite en aval de l'ancienne décharge. Les engins devront alors remonter dans le lit sur un linéaire de 250m environ			
La période d'intervention			
<p>Les travaux en rivière sont interdits entre le 15 novembre et le 15 mars. Le printemps est une période de hautes eaux (fonte des neiges). La période estivale est généralement écartée car touristique. On conseillera donc de démarrer les travaux au 20 août pour un achèvement fin octobre. Une durée de travaux de 2 mois est suffisante pour cet aménagement.</p>			
Les quantités du projet			
<p>scénario 1 : Enrochements : 4000 m³ / béton : 50 m³ / déblais remblais : 2000 m³ scénario 2 : Enrochements : 3000 m³ / béton : 30 m³ / déblais remblais : 1200 m³</p>			
Bilan écologique et sédimentaire			
<p>Cette opération répond à plusieurs problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation du profil en long amont, le seuil des Corréardes étant un ouvrage essentiel pour la tenue du profil en long amont (linéaire environ 1 km) - Le scénario 1 permet d'assurer la remontée piscicole et la dévalaison de la truite fario, espèce cible du secteur. Concernant la montaison, le linéaire de reconquête est d'environ 1 km jusqu'au seuil naturel de Trabuech, obstacle infranchissable. <ul style="list-style-type: none"> Le linéaire de circulation piscicole retrouvée est d'environ 900 m jusqu'au seuil naturel de trabuech en amont. - Le scénario 2 permet d'assurer uniquement la dévalaison de la truite fario, espèce cible du secteur.. <p>Une attention particulière sera portée lors des travaux à la mise en place des mesures de non-dispersion des plantes invasives telle que la Renouée du Japon qui est déjà présente.</p>			